



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION POUR
L'ORGANISATION D'UNE CONFERENCE
"TRUCS ET ASTUCES POUR EN FINIR AVEC
LE CAUCHEMAR DES DEVOIRS"
ORGANISEE LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE
2023**

**DÉCISION N° DM-23-301
EN DATE DU 26 JUILLET 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en qualité qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de Mesdames Béatrice NAVARRO, psychologue-neuropsychologue, et Laetitia HAOUZI, psychologue, établies respectivement au 39b-41 avenue de Bonneuil 94210 La Varenne Saint-Hilaire et au 2 rue Lecerf 94100 Saint-Maur-des-Fossés, d'organisation une conférence « Trucs et astuces pour en finir avec le cauchemar des devoirs », le vendredi 15 septembre 2023 pour un montant de 1000€ TTC (mille euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Béatrice NAVARRO et Madame Laetitia HAOUZI pour l'organisation d'une conférence « Trucs et astuces pour en finir avec le cauchemar des devoirs » le vendredi 15 septembre 2023 à 18h30, en salle Robert-Louis pour un montant de 1000€ TTC (mille euros), répartis en 500 € pour Madame NAVARRO et 500€ pour Madame HAOUZI ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230726-lmc1H11070H1-AR Date de réception en Préfecture : 26/07/2023 Date de Publication : 26/07/2023
